

THÈMES

Séance 1 : « Comment équiper de manière équitable chaque élève, chaque professeur et chaque lieu d'apprentissage ? »

Séance 2 : « Comment faire monter en compétences les élèves, les professeurs et les parents ? »

Séance 3 : « Comment le numérique peut-il et va-t-il changer le métier d'enseignant ? »

Séance 4 : « Quels potentiels faut-il envisager et développer dans les outils, les ressources et les usages numériques en classe et hors la classe ? »

LE SNALC A INSITÉ SUR...

Séance 1 :

- dans chaque salle de classe, besoin d'un matériel de base commun à tous les professeurs : un vidéoprojecteur, un ordinateur et un logiciel de communication performant et intelligent pour assurer le service minimum (appel, cahier de texte...).

Séance 2 :

- la nécessité que ce type de formation repose sur les professeurs volontaires uniquement.

Séance 3 :

- la liberté pédagogique de l'enseignant : le numérique n'est qu'un outil pédagogique parmi d'autres
- la nécessité que le Ministère centralise en un seul site institutionnel des outils numériques car à l'heure actuelle, trop grand nombre de sites épars
- le temps gagné en classe grâce aux outils numériques ne doit pas être un prétexte pour augmenter le nombre d'élèves par classe et transformer le métier de professeur en celui de prestataire informatique sous-payé

Séance 4 :

- le fait que l'école ne doit pas devenir un marché pour des tas d'entreprises qui feront du lobbying pour imposer leurs produits en inventant de fausses justifications pédagogiques,
- la nécessité de tenir compte de l'importante consommation quotidienne de numérique par les élèves à la maison dans des buts non scolaires.

L'AVIS DU SNALC

Le SNALC est étonné par le manque de rigueur d'un atelier chapeauté par le Ministère de l'Education nationale :

- **pas de cadrage rigoureux du sujet afin d'orienter correctement les débats : doit-on réfléchir à l'éducation « par » le numérique ou « au » numérique ? au numérique en confinement ou en classe ? pour les élèves de maternelle, de primaire, du secondaire ou du supérieur ? A chaque séance, c'était tout en même temps, tout le temps.**
- **des thématiques essentielles au sujet jamais abordées : quels sont les impacts du numérique sur les élèves ? quelles preuves a-t-on qu'ils apportent une plus-value pédagogique ? comment envisage-t-on la filière du numérique à l'école (de la fabrication à l'achat, en passant par l'entretien et le recyclage) ? quel impact le numérique a-t-il sur la santé ?**

Le SNALC pense que c'est voulu. Le Ministère veut inonder l'école de numérique et la tenue de cet atelier ne doit pas empêcher ce plan « ambitieux ». Il souhaite donc équiper numérique et former au numérique à tour de bras, sans réfléchir auparavant aux besoins, au pourquoi, au comment et aux conséquences.

Pour le SNALC, le numérique à l'école est devenu un sujet incontournable, ne serait-ce que pour l'éducation au numérique pour préparer les élèves à la société future dans laquelle ils vivront et travailleront. Pour l'éducation par le numérique, il faut être extrêmement prudent car le numérique n'est pas une baguette magique. Il peut convenir à certains profils d'élèves en termes d'âge et de maîtrise des fondamentaux disciplinaires. Il ne doit pas être imposé aux collègues qui gardent leur liberté pédagogique pour enseigner comme ils le souhaitent. Enfin, le numérique doit rester assujéti aux besoins pédagogiques et mis en œuvre par des professeurs qualifiés.